

Corporation de services des ingénieurs du Québec (RESEAU DES INGENIEURS DU QUEBEC)

PROCÈS-VERBAL de la huitième Assemblée générale des membres de la Corporation de services des ingénieurs du Québec, tenue au Grand salon de l'Hôtel Hyatt Regency, situé au 1255, rue Jeanne-Mance en la Ville de Montréal, le 28^e jour du mois de novembre 2007 à 19 h 00.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de la Corporation de services des ingénieurs du Québec, M. Etienne Couture, ing., ouvre la huitième Assemblée générale des membres de la Corporation de services des ingénieurs du Québec à 19 h 00.

Monsieur Couture, ing. remercie tous les membres de leur présence. Il souligne la présence du président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, M. Zaki Ghavitian, ing., du vice-président de Gestion Férique M. Marcel Vézina, ing., ainsi que du président d'Ingénieurs sans frontière – Québec, M. Gilles Allard, ing.

Monsieur Couture, ing. mentionne également, que le président de l'Ontario Society of Professional Engineers (OSPE), M. Michael Monette, P.Eng., ne pouvait être présent et qu'il transmet ses salutations.

Par la suite, Monsieur Couture, ing. présente les membres du Conseil d'administration 2007-2008 de la Corporation de services des ingénieurs du Québec.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Le président demande à la secrétaire si la convocation à la présente Assemblée a été faite selon les règles. Celle-ci répond que, conformément à l'article 10.4 des règlements généraux, l'avis de convocation a été posté à tous les membres le 5 octobre 2007, il a été mis en ligne sur le site internet de la Corporation de services des ingénieurs du Québec, le 17 octobre 2007 et publié à l'intention des membres à l'aide du Bulletin INFO-RÉSEAU de la Corporation de services des ingénieurs du Québec, le 7 novembre 2007.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président demande à la secrétaire de confirmer l'atteinte du quorum. La secrétaire mentionne qu'en vertu de l'article 10.8 des règlements généraux, le quorum de l'assemblée est fixé à 50 membres. Elle confirme que le quorum est dépassé, puisque plus de 115 membres sont actuellement présents.

Le président déclare donc l'assemblée légalement constituée.

Le président déclare que Mme Viviane Proulx, ing. et Mme Lise Goyette, agiront comme scrutatrices de la présente Assemblée.

4. DÉSIGNATION D'UN MODÉRATEUR D'ASSEMBLÉE

Le président mentionne qu'il serait souhaitable qu'un modérateur soit désigné pour diriger les débats. Il mentionne que M^e Michel Lespérance, ancien secrétaire de l'Université de Montréal, a été invité à cette fin et demande aux membres s'ils souhaitent en faire la proposition.

A-2007-001 IL EST PROPOSE PAR M. JEAN L'ÉCUYER, ING.
APPUYE PAR M. FRANÇOIS LAFLAMME, ING.
ET RESOLU DE DESIGNER M^e Michel Lespérance comme modérateur de la présente séance.

Adoptée unanimement.

M. Etienne Couture, ing. remet donc la parole à M^e Michel Lespérance qui prend la présidence de la séance. Ce dernier remercie les membres pour sa désignation.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de l'Assemblée présente le projet d'ordre du jour tel qu'il a été transmis.

A-2007-002 IL EST PROPOSE PAR M. RAYMOND DESHAIES, ING.
APPUYE PAR M. GAETAN LEFEBVRE, ING.
ET RESOLU D'ADOPTER l'ordre du jour en retirant le point 13 puisqu'il n'y a pas de vacances au comité de surveillance.

Adoptée unanimement.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 28 NOVEMBRE 2006 ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

A-2007-003 IL EST PROPOSE PAR M. CLAUDE FRANCOEUR, ING.
APPUYE PAR M. MARC HEON, ING.
ET RESOLU D'ADOPTER le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 28 novembre 2006.

Le président, M. Etienne Couture, ing. mentionne quelques corrections typographiques à apporter au document soit au point 2.1 « année 2006 », au point 5 ajout d'un « e » à Dusseault, au point 10, 4^e ligne du premier paragraphe « l'année 2007 » et au point 17.2 la suppression d'un doublon « M ».

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix, après quoi elle est adoptée à la majorité.

Adoptée majoritairement.

Mme Micheline Bétournay, ing. demande l'inscription de sa dissidence.

7. RATIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2007-14 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX EN CE QUI CONCERNE LE STATUT DE MEMBRE.

M^e Michel Lespérance informe l'assemblée que celle-ci peut ratifier ou rejeter un règlement, mais ne peut pas effectuer de modification.

Le vice-président, M. François P. Granger, ing., informe les membres sur la teneur du règlement 2007-14 visant les articles suivants :

Article 9.2 Que tous les membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec puissent devenir membre régulier;

Article 9.2.1 Que tous les membres de la Section étudiante de l'Ordre des ingénieurs du Québec et toute personne déterminée de temps à autre par le Conseil d'administration peuvent devenir associés;

Article 9.2.2 Que tous les membres au 31 mai 2007 restent membre.

Des discussions ont porté sur la situation présente, la différence de bénéfice, le libellé et le choix d'un nouveau membre de l'OIQ d'être membre ou non du Réseau ainsi que la procédure pour le faire.

A-2007-004

IL EST PROPOSE PAR MME GENEVIEVE OUELLETTE, ING.,
APPUYE PAR M. JEAN PINEAULT, ING.

ET RESOLU DE RATIFIER le règlement numéro 2007-14 modifiant les règlements généraux en ce qui concerne le statut de membre.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix, après quoi elle est adoptée à la majorité.

Adopté majoritairement.

8. RATIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2007-15 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX EN CE QUI À TRAIT AUX MANDATS DU PRÉSIDENT.

La secrétaire, Mme Johanne de Villers, ing. informe les membres sur le règlement proposé qui vise à limiter à trois (3) le nombre de mandats consécutifs du président.

A-2007-005

IL EST PROPOSE PAR M. TAYEB GHILANE, ING.,
APPUYE PAR M. BERNARD FOURNIER, ING.

ET RESOLU DE RATIFIER le règlement numéro 2007-15 modifiant les règlements généraux en ce qui à trait aux mandats du président.

Adopté unanimement.

9. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL, DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DU RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le président, M. Etienne Couture, ing., présente son rapport annuel.

Le vice-président, M. François P. Granger, ing., présente son rapport annuel.

La trésorière, Mme Johanne de Villers, ing., présente son rapport annuel.

Le vérificateur, M. Yves Lacroix, CA, de la firme Villeneuve & Venne présente le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2007.

La directrice générale, Mme Viviane Proulx, ing., présente son rapport annuel.

Le président du comité de surveillance, M. André Andraos, ing., présente son rapport annuel.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE RAPPORT ANNUEL DU VÉRIFICATEUR ET DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

M. Tayeb Ghilane, ing. demande s'il y a moyen de faire participer les ingénieurs non-membres des comités pour qu'ils puissent apporter leur contribution sur les débats et sur les enjeux et comment s'assurer que les opinions sont écoutées.

M. Jacques Leblanc, ing. demande quel était le budget pour les jetons de présence.

M. Luc Plamondon, ing. demande où a été inscrite la dépense du site Web dans le rapport annuel.

M. Raymond Deshaies, ing. demande si le Réseau initiera un projet mobilisateur pour favoriser la construction de véhicules hybrides au Québec.

M. Sébastien Deveaux, ing. demande si la Corporation des ingénieurs du Québec est inscrite au registre des lobbyistes.

M. Jean L'Écuyer, ing. demande combien de membres étudiants sont inscrits dans la base de données de la Corporation des ingénieurs du Québec en plus des ingénieurs.

Mme Annie Lévesque, ing. demande quelles régions ont été visitées lors de la tournée des régions et veut savoir si le Réseau pense élargir son champ d'action et visiter des régions éloignées comme la Côte-Nord.

M. David Gagné, ing. demande des précisions sur l'annexe D, Les frais généraux.

Mme Micheline Bétournay, ing. demande comment s'inscrire au Réseau sur le site Web.

On demande s'il y a eu des placements en papier commercial.

M. Radu Kaufman, ing. demande des questions sur la valeur marchande vs la valeur d'acquisition des placements, et demande si les placements sont conformes à la politique établie.

A-2007-06 IL EST PROPOSE PAR M. JEAN L'ÉCUYER, ING.
APPUYE PAR M. PIERRE GOSSELIN, ING.
ET RESOLU D'ADOPTER les états financiers 2006-2007.

Adoptée unanimement.

11. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2007-2008

A-2007-07 IL EST PROPOSE PAR MME JOHANNE DE VILLERS, ING.
APPUYE PAR M. PIERRE DELISLE, ING.
ET RESOLU DE NOMMER la firme Villeneuve & Venne comme vérificateur de l'exercice financier 2007-2008.

Adoptée unanimement.

12. DÉPÔT DU RELEVÉ DU SCRUTIN

Le président du comité de surveillance des élections, M^e Laurier Gauthier, ing., dépose le relevé du scrutin électoral 2007. Il identifie et remercie les membres du comité de surveillance des élections ainsi que le chargé de projet.

Il informe l'Assemblée qu'en plus des administrateurs sortants ayant été réélus soit Etienne Couture, ing, François P. Granger, ing. et Giuseppe Indelicato, ing., deux nouveaux administrateurs ont été élus, soit M. David Rioux, ing. et Mme Hélène Vaillancourt, ing. et félicite les candidats présents dans la salle.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES

Mme Annie Dupont, ing. demande s'il pourrait y avoir un service auquel les ingénieurs pourraient s'informer des pratiques respectant ou non le code de déontologie des ingénieurs.

Mme Yasmine Alloul, ing. veut savoir si le Réseau projette d'aider les diplômés en génie immigrants à réussir à obtenir le droit de pratique au Québec.

M. Jacques Leblanc, ing. demande pourquoi les prévisions budgétaires ne sont pas présentées avant les résultats lors de l'Assemblée générale.

Mme Micheline Bétournay, ing. demande la date de la démission de M. Zaki Ghavitian, ing., du Conseil d'administration de la Corporation.

M. Jacques Leblanc, ing. propose que le Conseil d'administration soumette des prévisions budgétaires à l'Assemblée générale annuelle.

M. Berthier Landry, ing. mentionne que le Conseil d'administration, par transparence, devrait déposer le projet du budget adopté pour information à l'Assemblée générale annuelle.

M. Claude Crevier, ing. mentionne qu'au Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec, depuis 1964, l'on dépose un projet du budget pour informer les membres.

A-2007-08

IL EST PROPOSE PAR M. FRANÇOIS POIRIER, ING.

APPUYE PAR M. SHOUKRI RADOUAM, ING.

ET RESOLU DE PRESENTER pour information à l'Assemblée générale annuelle, le budget de l'année en cours.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix, après quoi elle est adoptée à la majorité.

Adopté majoritairement.

A-2007-09

IL EST PROPOSE PAR M. JACQUES LEBLANC, ING.,

APPUYE PAR M. CLARENCE BILODEAU ING.

ET RESOLU DE PRESENTER la planification stratégique à l'Assemblée générale annuelle.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix, après quoi elle est adoptée à la majorité.

Adopté majoritairement.

A-2007-10

IL EST PROPOSE PAR M. JACQUES LEBLANC, ING.

APPUYE PAR M. ODILON TALBOT ING.

ET RESOLU DE DEMANDER que le plan stratégique et le budget soient disponibles cette année sur le site internet du Réseau.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix, après quoi elle est adoptée à la majorité.

Adopté majoritairement.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

A-2007-017 IL EST PROPOSE PAR M. BERNARD FOURNIER, ING.
APPUYE PAR M. SEBASTIEN DEVEAUX, ING.
ET RESOLU de lever l'assemblée à 22 h 30.

Adoptée unanimement.

Etienne Couture, ing.
Président

François P. Granger, ing.
Secrétaire

Adopté par les membres : le 25 novembre 2008
Résolution no A-2008-03

ANNEXE A

**CORPORATION DE SERVICES
DES INGENIEURS DU QUEBEC**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Le 28 novembre 2007 à 19 h

Grand Salon A, Hôtel Hyatt Regency
Montréal, Québec

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de la régularité de la convocation
3. Vérification du quorum
4. Désignation d'un modérateur
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 28 novembre 2006 et affaires en découlant
7. Ratification du règlement numéro 2007-14 modifiant les règlements généraux en ce qui concerne le statut de membre
8. Ratification du règlement numéro 2007-15 modifiant les règlements généraux en ce qui a trait au nombre de mandats du président
9. Présentation du rapport annuel, du rapport du vérificateur et du rapport du comité de surveillance
10. Période de questions portant sur le rapport annuel, le rapport du vérificateur et le rapport du comité de surveillance
11. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2007-2008
12. Dépôt du relevé du scrutin
14. Période de questions générales
15. Divers
16. Levée de l'assemblée